

PROJET DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE AU SCEX ROUGE

Compte rendu et bilan provisoire
des travaux effectués en automne 1997



Février 1998 - Document ARIA

Historique de la découverte et rappel des travaux précédents

Découvert au printemps 1995, le site préhistorique du Scex Rouge a fait l'objet d'une campagne de fouille en automne 1996¹. A cette occasion, des sondages de dimension restreinte ont confirmé les données de la prospection de surface et des carottages à la tarière en révélant la présence de niveaux archéologiques en place. Cette campagne a permis d'esquisser une chronologie des occupations préhistoriques du site. Les restes d'un rempart, barrant l'éperon du Scex Rouge au nord, ont pu être observés succinctement.

Plusieurs dates au carbone 14 ont été faites à l'occasion de cette campagne.

Dans le sondage 2, une fosse à remplissage très charbonneux a livré une première date C14 : 2255 +/- 65 BP, soit 400-166 avant J.-C. en datation calibrée.

Une couche d'occupation observée dans le sondage 6 a donné : 2275 +/- 60 BP, soit 440-188 avant J.-C.

Ces deux dates, malgré l'imprécision de la calibration (environ 2 siècles), sont homogènes et correspondent au Second âge du Fer.

On peut donc assurer que le site fortifié a été occupé au moins au cours de La Tène (Second âge du Fer), ce que confirme une partie du mobilier céramique récolté sur le site dans la plupart des sondages 1996.

¹ Voir Document ARIA, Compte rendu et bilan provisoire des travaux effectués en automne 1996

Enfin, un travail de relevé topographique de précision a été entrepris sur l'ensemble du site pour mettre en relief les structures anciennes visibles au sol (vestiges du rempart, aménagement des terrasses, etc.).

Campagne de fouille de l'automne 97

Grâce au soutien financier de l'Office cantonal des recherches archéologiques, de la Commune de Fully, de la Fondation du Moulin et de la Loterie Romande, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fully a pu, cette année encore, engager notre bureau d'archéologie à travailler sur le site. L'Association a également bénéficié du généreux soutien de la Maison Magro, de la Ville de Martigny, de la Fondation Gianadda et de la Distillerie Morand.

Nous remercions à nouveau les habitants de Chiboz qui, sans déroger à la tradition locale, nous ont accueillis chaleureusement. Nous pensons tout particulièrement à Véronique et Didier Ançay qui ont mis gracieusement leur chalet à la disposition de notre équipe pendant toute la durée des fouilles. Quant aux propriétaires et exploitants du Scex Rouge, ils ont toléré cette année des travaux d'un assez fort impact sur leurs terrains ; nous leur exprimons notre gratitude.

Nature et déroulement de l'intervention

Au cours de l'été 1997, nous avons effectué des carottages à la tarière sur le replat au nord de la colline du Scex Rouge. La grande

quantité de fragments de poterie récoltée dans les champs et la forte probabilité qu'un fossé défensif ait pu être associé au rempart ont motivé cette exploration. Au pied du rempart, là même où la présence du fossé était pressentie, les carottages ont mis en évidence une importante dépression dans le substrat morainique comblée par une succession de niveaux charbonneux. Des traces charbonneuses sont en outre apparues dans chaque carottage.

Ces observations nous ont donc incités à ouvrir deux tranchées exploratoires (Tr. 1 et 2) à travers l'ensellure sur environ 30 m de long et 1 m 40 de large, au moyen d'une petite pelle mécanique. Pour épargner les cultures, nous avons dû décaler la tranchée 2 de quelques mètres vers l'ouest.

Parallèlement, un petit sondage a été ouvert sur le rempart pour tenter d'en comprendre le dispositif.

Enfin, cette campagne de fouille a permis d'achever le travail de relevé topographique entamé l'an dernier. (Giorgio Nogara et Rudolf Glutz, EPFZ).

Liste des participants et durée des travaux

Alain Benkert	Séverine Marchi	Anne-Lise Gentizon
Philippe Curdy	Manuel Mottet	Gabriele Giozza
Flamour Dalloshi	Giorgio Nogara	Marc Haller
Sébastien Favre	Jérôme Vielle	Isabelle de Meuron
Ruedi Glutz		

Les travaux de terrain ont débuté le 13 octobre et se sont achevés le 3 novembre par le remblaiement des tranchées. Trois personnes ont travaillé à plein temps durant ces trois semaines (A. Benkert, S. Favre et J. Vielle) et une autre durant deux semaines (S. Marchi).

Le samedi 25 octobre, une journée "portes-ouvertes" organisée au Scex Rouge a permis de présenter au public les résultats partiels de ces fouilles. Le Conseil communal nous a honoré de sa visite le 28 octobre. Durant la dernière semaine, une présentation des travaux a également été organisée pour les

écoles : 3 classes primaires ont pu en profiter. Au total, environ 200 personnes ont visité le site durant cette campagne.

Résultats préliminaires

Tranchée 1

Cette tranchée est alignée sur l'axe des sondages effectués à la tarière durant l'été. Elle part de l'aplomb du parement du rempart découvert l'an dernier et se poursuit sur une quinzaine de mètres vers le nord pour s'interrompre au niveau des premiers champs cultivés.

L'ouverture de cette tranchée a permis de mettre au jour un important niveau archéologique associé à une structure en fosse contenant du mobilier attribuable à la période du Bronze Final (1200-800 avant J.-C.). Entaillé par cette fosse, le substrat naturel (moraine) remonte nettement vers l'extrémité nord de la tranchée. C'est à la hauteur de cet affleurement de moraine qu'une sépulture du Second âge du Fer a été découverte au cours du décapage à la machine.

Niveau du Bronze final et fossé

Un niveau archéologique, associé à une dépression artificielle (fosse ou fossé), a été mis à jour. Une vue en coupe définit clairement un creusement dans les loess purs en place. La fouille de cette couche a livré quelques fragments de poterie attribuables à l'âge du Bronze ainsi qu'une superbe hache en bronze sur le bord de la fosse. Si la présence d'un fossé défensif semble se confirmer à cet endroit, la structure exacte de la fosse et du dépôt charbonneux qui la tapisse, de même que la présence de la hache, demeurent incompréhensibles dans les limites de la tranchée. Nous avons donc préféré interrompre l'exploration de cette anomalie à ce stade du décapage.

Page suivante : Plan du site du Scex Rouge avec, entre autres, la mise en évidence des trois tranchées de 1997.

576 900

577 000

112 600

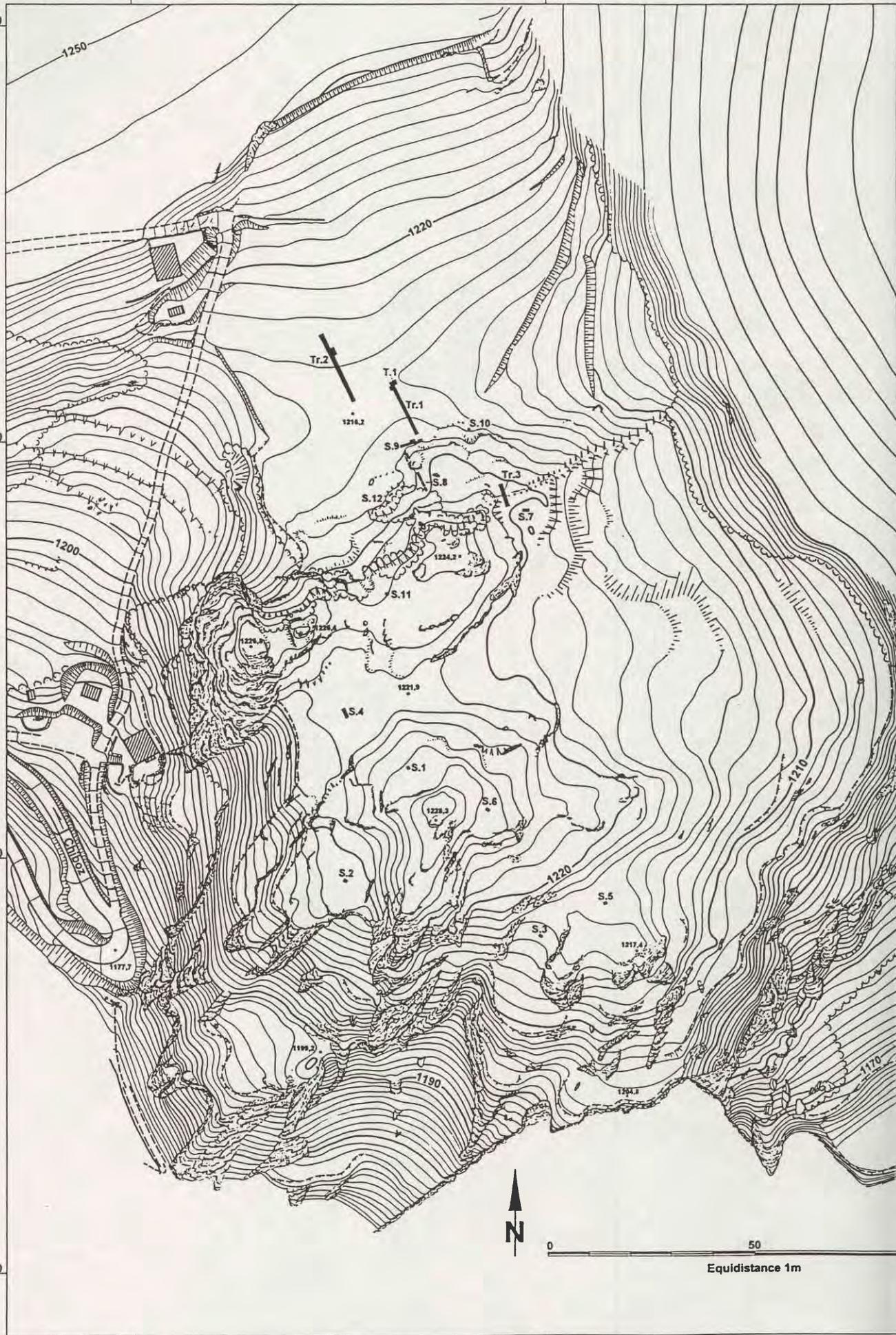
112 500

112 400

112 300

576 900

577 000



577 000

577 100

112 600

Fully VS

“Scex Rouge” Site préhistorique

Relevé topographique: R. Glutz / G.Nogara 1996-97
Dessin: G. Nogara 1997

S.1 à 12: sondages (1996)
Tr.1 à 3: tranchées (1997)
T.1: tombe (1997)

----- Limite de zone habitable ou de terrasse

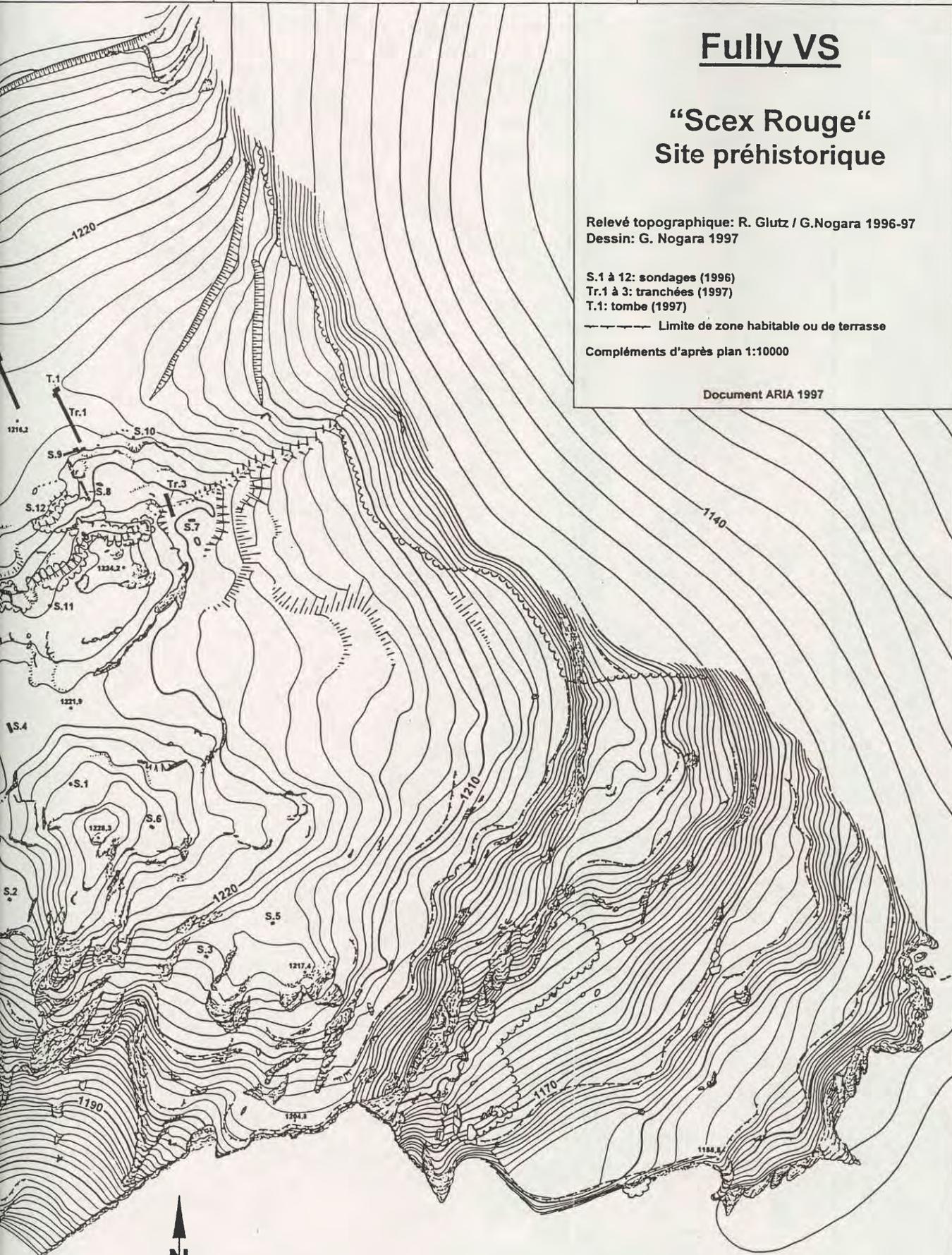
Compléments d'après plan 1:10000

Document ARIA 1997

112 500

112 400

112 300



577 000

577 100

Le mobilier de l'âge du Bronze final

Outre la tombe et son mobilier, la tranchée 1 a livré un certain nombre d'objets ou fragments très importants pour la datation des diverses occupations du site. Douze tessons de céramique y ont été mis au jour. Deux d'entre eux, découverts dans la portion nord de la tranchée, au-dessus du niveau Bronze final, se rattachent à la période de La Tène finale (un des deux exemplaires, le plus fin, est tourné). Neuf fragments proviennent du niveau daté de l'âge du Bronze final. Malheureusement, ils ne permettent pas de datation fine à l'intérieur de cette période. En effet, il s'agit essentiellement de fragments de panses, non décorés. Pourtant la facture de ces pièces ; pâte grossière à gros dégraissant calcaire ou micacé, coloration extérieure rouge orangée ou brune et noyau brun noir, ainsi que l'absence de traces de tournage, les distinguent très clairement de la poterie du Second âge du Fer. Quant au dernier tesson, de même type que les précédents, il provient des environs de la tombe, et se situe dans une couche très perturbée, non seulement par les galeries de rongeurs et les lombrics, mais peut-être aussi par le creusement de la fosse de la sépulture.

De fait, c'est la hache en bronze qui permet la meilleure attribution chronologique. Il s'agit d'un type bien connu sur le Plateau suisse, dans la zone lémanique, en Savoie, voire dans le Valais central. Une hache de caractéristiques presque identiques à celle de Chiboz, provenant de Sion/Padane, est conservée au Musée cantonal d'Archéologie de Sion ; il s'agit malheureusement d'une ancienne trouvaille, dont les circonstances de découverte restent inconnues. De forme massive, à ailerons supérieurs et anneau, la hache mise au jour au Scex Rouge se place dans une évolution stylistique désormais bien connue grâce aux exemplaires découverts dans les « stations lacustres » des Trois Lacs, du lac Léman ou des lacs d'Annecy et du Bourget. On peut donc, sans grands risques d'erreur, dater sa fabrication

au 10ème siècle avant notre ère. Sur l'exemplaire de Chiboz, d'une longueur de 16,70 cm et pesant 539 grammes, on remarque des traces d'utilisation très nettes : une usure du tranchant, de fines traces d'affûtage ainsi que l'absence de l'anneau, dont la présence originelle est attestée par deux protubérances martelées, à la hauteur des ailerons. Si elle peut, à la rigueur, constituer une arme, il ne faut pas oublier qu'une telle hache est avant tout un outil de bûcheron et de charpentier très efficace, de surcroît relativement rare, surtout dans les sites terrestres. En l'absence de données complémentaires, il serait donc hasardeux d'avancer une quelconque explication à sa présence en ces lieux.

La tombe

Cette tombe se présente comme une fosse rectangulaire d'environ 2,6 m de long et 1,1 m de large. Orientée nord-est/sud-ouest, elle s'ouvre à environ 15 cm sous le niveau du sol actuel et atteint une profondeur moyenne de 0,8 m. Un squelette reposait sur le fond de la fosse, accompagné d'un riche mobilier.

Le corps, de petite taille (1,6 m au maximum), repose allongé sur le dos, la tête au nord-est et la face tournée vers le sud. Les pieds pointent au sud. Le bras droit allongé est nettement surélevé par rapport aux autres os ; plaqué contre les pierres du côté est de la tombe, il est en relativement bon état de conservation tout comme les os de la main droite. Le bras gauche par contre n'a pas été retrouvé, totalement décomposé par l'acidité du sol. Les autres ossements sont en très mauvais état : la colonne vertébrale et le bassin réduits à l'état de traces, le crâne écrasé, la mandibule seule reconnaissable.

Le mobilier de la tombe comporte :

- un vase en céramique peinte, déposé près de la tête
- trois fibules en fer (agrafes à vêtement) trouvées au niveau du menton et du cou du mort

- un bracelet en verre bleu, déposé à côté du défunt à la hauteur du coude gauche
- un petit anneau de ceinture en bronze, à la hauteur de la hanche du mort, entouré d'un dépôt organique noirâtre correspondant peut-être à des restes de tissus.

A droite du corps, à la hauteur du genou droit, 3 ou 4 pattes postérieures de lièvres en connexion avaient été déposées. Prises sous le fémur, elles ont donc été placées dans la tombe ou le cercueil avant le corps. Ces quartiers de viande ont été probablement prédécoupés (la tête et la cage thoracique étaient absents).

Sur toute la longueur de la fosse, qui excède largement la taille du défunt, des pierres sont rangées de part et d'autre du corps et dessinent deux alignements quasiment rectilignes. Leur aspect suggère que le défunt a été inhumé dans un cercueil en bois qui a pourri avec le temps. Il s'agissait peut-être d'un monoxyle, simple tronc évidé avec couvercle. La consistance du remplissage de la tombe au niveau des os, un limon très fin, ne va pas à l'encontre de cette hypothèse, pas plus d'ailleurs que l'état de décomposition avancé du squelette : l'acidité produite par la décomposition du bois a pu en effet accélérer la désintégration des os.

On avait déposé sur le cercueil une épaisse couche de terre avant de placer de grosses pierres dans la partie médiane de la tombe. Trois ou quatre de ces blocs de couverture ont été enlevés par la machine lors de la découverte.

Datation et description du mobilier

La découverte de cette sépulture présente un intérêt non négligeable et nous renseigne sur les coutumes funéraires des « Vérages » de Fully. Le mobilier est riche. Au vu de ce dernier, on serait en présence d'une femme (bracelet en verre, nombreuses fibules).

Le vase, un pot en céramique fine tournée, est un digne représentant de la céramique celtique connue sur le Plateau suisse au 2ème et au 1er siècle avant J.-C.. Sur la surface beige, soigneusement polie, on a peint un bandeau blanc et, en surimpression, toute une série de motifs de couleur sépia. Les motifs sont peu visibles, l'acidité du sol ayant dissout partiellement la peinture ; on reconnaît pourtant des décors en échelle, des registres de bandes verticales et, sur le bandeau blanc, des losanges comblés de fins quadrillages. Les vases aux décors les plus proches apparaissent dans la région bernoise.

Le bracelet en verre est de couleur bleu cobalt ; sa section en D permet de le rattacher aux séries à la mode au cours de la fin du 2ème siècle et au 1er siècle avant J.-C..

Les trois fibules en fer sont très oxydées, mais les types auxquels elles correspondent sont connus, tant en Valais qu'au nord des Alpes. Deux exemplaires étaient portés dès avant le milieu du 2ème siècle avant J.-C. (fibules à ressort long de schéma La Tène moyenne). La troisième peut être datée de la deuxième moitié de ce siècle au plus tôt.

Ces éléments permettent de dater l'ensevelissement de la fin du 2ème ou du début du 1er siècle avant J.-C., ou peut-être antérieurement (120 - 80 avant J.-C.).

En dehors des liens observés avec ce que l'on connaît chez les Helvètes du Plateau suisse, la tombe du Scex Rouge offre quelques similitudes avec la ou les tombes découvertes anciennement à Beudon. Là aussi, associé à du mobilier en bronze daté du 1er siècle avant J.-C., un pot en céramique peinte comparable à notre exemplaire avait été mis au jour. Malheureusement, on ignore le nombre de tombes détruites ou la position du mobilier dans les sépultures de Beudon.

La découverte de cette tombe dans l'ensellement du Scex Rouge, associée au fait qu'à la fin de l'âge du Fer les sépultures étaient très souvent regroupées en cimetières « familiaux », laisse envisager la présence d'une véritable nécropole à cet endroit. La faible profondeur d'enfouissement de cette tombe - les blocs de couverture affleuraient sous 15 cm d'humus - ainsi que l'aspect parfois très perturbé des couches supérieures du sol, peuvent laisser penser que des remaniements de terrain plus ou moins récents ont pu malmené certains sépulcres.

Tranchée 2

Décalée de quelques mètres vers l'ouest par rapport à la tranchée 1, mais orientée parallèlement à cette dernière, la tranchée 2 a permis d'explorer l'ensellure sur une vingtaine de mètres plus au nord.

L'observation des coupes stratigraphiques et la fouille confirment la remontée progressive du substrat morainique en direction du nord.

Deux niveaux archéologiques ont été repérés et partiellement fouillés. Ils ont livré une importante quantité de matériel archéologique : ossements d'animaux, céramique, pierre ollaire et métal. Ils ont dévoilé la présence de structures d'habitat : quatre foyers et de nombreux trous de poteaux et trous de piquets. Deux fosses empierrées ont également été fouillées ; l'une d'elles a livré une étonnante concentration de fragments de céramique protohistorique, dont certains fortement altérés par surcuisson. La fouille de l'autre structure en fosse a nécessité un élargissement de la tranchée vers l'est et l'enlèvement d'une énorme dalle. Le niveau d'ouverture de cette fosse, repéré assez haut dans la coupe, et l'aspect « moderne » du matériel métallique découvert dans cette anomalie laissent penser qu'il s'agit là d'une fosse récente, comblée par des blocs provenant probablement de l'épierrement des champs.

Description du matériel métallique et céramique

Fouillée finement sur une dizaine de mètres carrés, la tranchée 2 a livré un nombre relativement élevé de vestiges. Outre les structures dont il a été fait mention, on peut encore signaler 79 tessons de céramique, plusieurs dizaines d'ossements d'animaux, dont de nombreux exemplaires brûlés, quelques scories, des fragments de terre cuite (torchis), un bord de récipient en pierre ollaire, un ardillon de fibule en bronze ainsi que les objets en fer provenant de la fosse récente (un gros anneau et sa fixation et une boucle de ceinture).

En étudiant les fragments de céramique, on s'aperçoit qu'ils forment un ensemble très homogène du point de vue de la confection (poterie non tournée), de la matière première (pâte grossière ou mi-grossière, à gros dégraissant, rarement fine) ou encore de la cuisson (surfaces fréquemment brunes ou brunes noires). Pour la quasi totalité des tessons (99%), on peut donc exclure une fabrication à l'époque de La Tène ou à la période romaine. Les quelques bords ou fragments décorés accentuent encore cette impression : ils sont tous plutôt caractéristiques d'une période qui couvre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. La présence de la hache datée du Bronze final nous amène assez naturellement à proposer de situer à la même période les structures et le mobilier découverts dans la tranchée 2, soit entre 1000 et 900-850 avant J.-C..

Un élément, pourtant, incite à quelque prudence. L'ardillon de fibule en bronze, en effet, bien que découvert dans le même contexte que la céramique, ne peut en aucune manière remonter aussi haut dans le temps. Il peut aussi bien dater du Premier âge du Fer que de La Tène ancienne ou moyenne. Peut-être l'occupation s'est-elle étendue du Bronze final au Premier âge du Fer, peut-être doit-on attribuer sa présence si bas dans le terrain aux très nombreuses perturbations

dues aux mammifères fouisseurs qui affectent l'ensemble de la zone, sur 60 cm à 1 m d'épaisseur. C'est d'ailleurs dans un niveau nettement perturbé qu'a été découvert un fragment de bord de récipient en pierre ollaire, daté de l'époque romaine.

Fouille du rempart

Un petit sondage a été ouvert sur le rempart pour tenter d'évaluer l'ampleur de cet aménagement défensif et étudier son mode de construction. Recoupée transversalement par le sondage sur environ 6 m de long et 1 m de large, cette structure apparaît comme un agencement plus ou moins anarchique de blocs de pierre de module variable. Large d'environ 4 m, l'empierrement montre un double pendage avec son point sommital au centre. A cet endroit, l'amoncellement de pierres atteint une hauteur d'environ 80 cm. La roche mère et des loess stériles constituent le substrat. Trop restreinte, la fouille n'a révélé aucune trace évidente de la présence originelle d'une poutraison en bois ou d'un parement de mur. De nombreux fragments de céramique à la surface et dans l'épaisseur de l'empierrement se répartissent à parts égales entre la fin de l'âge du Bronze et le Second âge du Fer.

Cette partie du rempart est située sur le passage communément emprunté aujourd'hui pour accéder au site. Un épierrage volontaire de cette zone ainsi que le passage régulier de véhicules agricoles à cet endroit pourraient avoir estompé les vestiges. Placé ailleurs sur le rempart, le sondage aurait probablement livré des résultats plus probants.

Conclusions

Les résultats de cette deuxième campagne de fouille sont encourageants à plus d'un titre. Ils ont permis de progresser de manière significative dans la connaissance de ce gisement, dont l'importance au niveau des Alpes doit être soulignée. Rares en effet sont les sites de moyenne altitude connus, non

seulement en Valais, mais dans l'ensemble de l'arc alpin, à part quelques régions bien prospectées comme les Grisons.

Résumons en quelques mots son histoire. Vers le début du premier millénaire avant J.-C., l'homme paraît occuper le site de Chiboz pour la première fois. Les traces se concentrent sur l'éperon du Scex Rouge, mais également sur le replat au nord de la colline. Y aurait-il eu aménagement d'un premier rempart à cette époque ? Si l'étude préliminaire de la fortification ne peut y répondre, les parallèles connus ailleurs en Valais démontrent que les hauteurs sont, à l'âge du Bronze final, souvent aménagées en refuges fortifiés (à Grengiols dans la vallée de Conches, à Monthey, au lieu-dit la Grande Chaînie, ou encore à Aigle, sur la colline du Plantour).

On ne peut non plus à Chiboz discerner une continuité dans les occupations aux siècles suivants (Premier âge du Fer) ; ni le mobilier archéologique, ni les quelques datations au radiocarbone ne le confirment. Par contre, ceux-ci attestent d'une réoccupation des lieux par les populations locales à l'époque de La Tène, probablement au cours du 2ème siècle avant J.-C.. Quelques tessons récoltés à l'emplacement du rempart et, dans une moindre mesure, en surface, sur le replat de l'ensellure, témoignent de l'existence d'un habitat que nous attribuons aux Végres. A cette époque, les morts sont ensevelis sur place comme l'atteste la riche tombe découverte en 1997. La présence de sépultures devrait à notre avis corroborer l'existence d'un habitat permanent et non d'un refuge utilisé comme position de repli par les populations de la plaine. Cette pénétration en moyenne altitude par les populations du Valais, si elle commence bien plus tôt, dès le 2ème millénaire avant J.-C., n'est véritablement confirmée qu'à l'âge du Fer, dès le 7ème siècle avant J.-C.. Preuve en est l'augmentation du nombre de cimetières répertoriés dans les vallées latérales, au-dessus de 1000 m d'altitude. Demeure enfin hypothétique

l'utilisation du gisement fortifié du Scex Rouge à l'occasion de la bataille d'Octodure, qui vit les troupes romaines de Galba, lieutenant de César, si fort malmenées par les indigènes en 56 avant J.-C.

Au plan des prospectives, rappelons quelques lacunes que des travaux ultérieurs sur le terrain devraient pouvoir combler. Elles concernent surtout le rempart du Scex Rouge. En effet, peu de structures architecturales « militaires » ont été étudiées dans le milieu alpin. On reconnaît aux Celtes une maîtrise consommée de l'art de la fortification, maîtrise déjà relevée en son temps par les Romains, César en premier lieu. Mais dans les Alpes, à quoi ressemblaient ces « castella » ? De quel type étaient leurs systèmes de défense : simple mur en pierres sèches, à double parement, ou systèmes plus sophistiqués alliant la terre, la pierre et le bois comme les murs gaulois du Plateau suisse ?

Des travaux de terrain complémentaires de moyenne envergure devraient pouvoir répondre à ces questions. Enfin, la présence d'un habitat dans l'ensellure à l'aval du site fortifié pose quelques problèmes. Y a-t-il eu à la fin de l'âge du Bronze un village permanent à cet endroit, et le site fortifié n'était-il utilisé que comme refuge temporaire ? Y répondre demanderait, là également, d'intervenir en surface sur plusieurs centaines de mètres carrés dans les endroits les plus favorables (tranchée 2).

Enfin, la présence d'une tombe, au vu de l'état des connaissances sur le Valais, ne peut être un cas isolé ; on peut supposer que l'ensellure recèle une dizaine d'autres sépultures de la fin de l'âge du Fer. Trouver une méthode rapide pour pouvoir les localiser et les dégager serait un travail du plus haut intérêt.

Rédaction : Alain Benkert, Philippe Curdy, Sébastien Favre et Jérôme Vielle

Dessin : Giorgio Nogara

Photographies : Alain Benkert et Jean-Philippe Dubuis

Mise en page : Isabelle de Meuron

Illustration de la page de couverture : Hache en bronze datant du 10ème siècle avant J.-C., découverte dans la tranchée 2.